

Les genévriers qui font un chêne

Didier Grange

Un lieu de la commune de Sainte-Sigolène est communément appelé Cheyne. Cependant, ce même lieu connaît une autre désignation concurrente, Le Chêne. Cette double appellation nous invite à nous intéresser à l'origine du nom de ce lieu.



Panneau Cheyne sur la route départementale D43



Lieu-dit Le Chêne sur carte IGN © IGN 2023

Analysons d'abord rapidement l'usage respectif de ces appellations :

- La désignation Le Chêne semble être apparue pour la première fois dans le cadastre napoléonien, elle a été conservée lors des révisions ultérieures. Elle est aujourd'hui retenue par l'IGN, les différentes cartes à usage routier, le plan d'urbanisme de la commune ¹.
- La désignation Cheyne est attestée plus anciennement, depuis un document de 1563 ², elle est restée utilisée dans les registres paroissiaux connus depuis le 17^e siècle ³, dans les recensements ⁴. C'est elle qui est reconnue par les services de la Poste ou d'autres services publics, elle apparaît en particulier sur un panneau routier placé sur la route département D43. Enfin, elle est conforme à l'usage oral où on n'emploie pas l'article ⁵.

Les publications de toponymie nous présentent parfois « cheyne » comme apparenté au mot chêne, à inscrire comme descendant d'une famille *cassanos. De fait, les parlers occitans de tout le département de la Haute-Loire connaissent le mot chaine*⁶ ou sa variante chène*⁷, mais l'ancienneté de ces formes n'est pas établie, ce sont peut-être des adaptations phonétiques du mot français. Plusieurs éléments nous incitent à cette prudence :

- Les règles d'évolutions phonétiques des parlers occitans sont en faveur d'un scénario faisant aboutir *cassanos à chasse* plutôt qu'à chaine*, tout comme *fraxinu* a abouti à fraisse* et pas à fraisne* ou fraine*. Pour les noms de lieux, on pourrait avoir chassene(t)* ou chassane(t)*, de la même façon qu'on a chassenay en Forez (commune de Souternon)
- Si on admet cependant que chaine* est possible⁸, on doit alors considérer que l'évolution de chaine* en chène* serait irrégulière pour les parlers qui ont toujours conservé AI tonique.
- Si on suppose que le lieu-dit « Cheyne » est un témoin toponymique du nom commun chaine*, on s'attendrait à avoir une distribution géographique équivalente entre le toponyme et le nom commun, or la quasi-totalité de la Haute-Loire ne connaît pas de lieu « Cheyne » ; à l'ouest du département, on trouve chassanha*, lo chassanhon*, chassinhòlas*, chassanh*, ce qui suggère que le chêne était appelé chassanh*. On complètera en indiquant que l'espèce dite chêne rouvre est appelée roure*⁹ en occitan, d'où les noms de lieu rouré*, rouret* ; et que l'espèce dite chêne blanc est appelée blacha* d'où des lieux comme la blachèira*.

¹ On imagine qu'il s'agit ici d'utilisations dérivées de la source que constitue les documents cadastraux.

² obituaire de Bas (registre de décès), cité par le Dictionnaire topographique de la Haute-Loire, d'A. Chassaing et A. Jacotin

³ Par exemple, « Marie Barlet, 27/03/1645, née à Cheyne », actes de Sainte-Sigolène de 1636 à 1683

⁴ « Cheine » dans les recensements de 1820, 1831, 1851, 1856, 1881, 1886 ; « Cheyne » en 1846, 1926, 1931 ; mais « Chêne » en 1921, 1936.

⁵ Sur ce point, on notera que l'IGN ne suit pas ici sa charte toponymique qui spécifie d'appliquer l'usage. *Charte de toponymie, toponymie du territoire français* ; 2003 ; paragraphe 4.3.1 Règle de l'usage.

⁶ Les mots suivis de * sont des formes de la tradition écrite occitane ou romane.

⁷ Voir l'Atlas Linguistique du Massif-Central, à l'article 262.

⁸ Une évolution de type cássano* > chasno* > chasne* > chaine* ne serait pas impossible.

⁹ Dans roure*, ou* représente [uw] ou [u:]

Il faut alors envisager la possibilité d'une autre étymologie pour le lieu-dit Cheyne. Nous avons par chance des témoignages écrits datés du 14^e siècle, concernant un autre lieu nommé également Cheyne et situé sur la commune du Chambon-sur-Lignon¹⁰, ce sont « chaenet » et « chaene », lequel doit être compris comme chaené*¹¹. Ces attestations sont précieuses. D'une part, elles permettent d'écarter définitivement l'hypothèse d'une parenté avec la famille *cassanos. D'autre part, elles nous amènent sur un terrain connu sur lequel nous pouvons progresser sans improviser des scénarios 'ad-hoc', et qui nous permet de supposer une forme romane antérieure chadenedo*.

Chadenedo* est un mot facile à analyser, il apparaît comme composé avec le suffixe toponymique à valeur collective edo*, successeur roman du latin *etu*¹². L'élément de base nous amène à postuler le latin *catanus* ayant évolué régulièrement vers la forme romane chàdeno*¹³. Le latin *catanus* désignant un génévrier, chadenedo* est donc un collectif qui signifie littéralement « les génévriers ».

Après être remonté à l'étymon latin, nous pouvons maintenant reparcourir la chaîne des évolutions phonétiques, en appliquant les règles d'évolutions historiques des parlers occitans de type vivaro-alpins. Pour l'occasion, nous mettrons en regard l'évolution parallèle pour le domaine sud-occitan.

	Latin	<i>catanus</i>	
		Aire de l'occitan vivaro-alpin	Aire du sud-occitan
Sonorisation des consonnes intervocaliques, Palatalisation KA, KE, KI - 5 ^e siècle		chàdano*	càdano*
Affaiblissement D intervocalique - 5 ^e siècle		chàd ^z ano*	
A posttonique des proparoxytons devient E - 6 ^e - 7 ^e siècle		chàd ^z eno*	càdeno*
Fixation du toponyme avec suffixe EDO - avant 8 ^e siècle		chad ^z ened ^z o*	cadenedo*
Effacement O final post-tonique - 8 ^e - 9 ^e siècle		chad ^z enet ^z *	cadenet*
Effacement D intervocalique déjà affaibli ¹⁴		chaenet ^z *	
Effacement T final affaibli - avant 12 ^e siècle		chaené*	

Je représente par d^z et t^z les consonnes affaiblies, spirantes, avant qu'elles disparaissent de la prononciation.

L'application de ces règles déjà établies aboutit à la forme attestée par des écrits. La confiance que nous pouvons accorder à ce scénario augmente par le fait que son application aux parlers sud-occitans

¹⁰ Dictionnaire topographique de la Haute-Loire, d'A. Chassaing et A. Jacotin. On peut ajouter également un autre lieu nommé « Chayeneto » ou « Chayneto » en 1311, « Cheynet » en 1507, « Cheyne » en 1695

¹¹ la tonique en fin de mot est assurée par la variante chaenet*

¹² Ce suffixe ETU devenu EDO est massivement présent dans la toponymie et est tout particulièrement associé à des arbres, arbustes, plantes : pinedo > pinet, rouredo > rouret, vorzedo > vorzet, salzedo > salzet > sauzet, fa(g)edo > fa(i)et, piboledo > pibolet, olmedo > olmet > oumet, fraissenedo > fraissenet, vernedo > vernet, ...

¹³ Suivant une évolution régulière : *catanu* > chàdano > chàdeno

¹⁴ Cet effacement est peut-être antérieur.

aboutit à *cadenet**, lequel est effectivement présent dans la toponymie des zones d'identité sud-occitane.

Ajoutons quelques remarques à ce stade.

- L'absence d'article dans les attestations supposées fiables nous indique que le toponyme a été fixé avant 700¹⁵
- Ce processus tend à montrer que le suffixe toponymique à valeur collective issu de ETU était encore productif à l'époque romane, sous la forme EDO. En effet, si le toponyme avait été fixé antérieurement à l'étape latine, *catanetu* aurait nécessairement abouti à *chaené*/cadanet**

Pour ce qui est de l'évolution ultérieure de *chaené**, nous restons encore une fois en terrain connu : *chaené** est devenu *chainé** puis *cheiné** probablement au cours du 14^e siècle. Ce mot est resté dans le nom de famille Cheynet, fixé sous une variante de la tradition écrite.

La forme Cheyne apparaît alors comme une adaptation à de nouvelles habitudes phonétiques. Il s'agit encore une fois d'un processus bien connu : la francisation des mots terminés par *-é**, prononcé localement [Ø], a induit un déplacement d'accent car les schémas phonétiques du français n'offraient pas la possibilité de [Ø] tonique. On peut citer de nombreux exemples : *Pine(t)** d'abord francisé en *Pine*, puis refait en *Le Pinet*, *Le Vourze* pour *Lo Vorze(t)**, *Le Roure* pour *Lo Roure(t)**,

Le genévrier dans le lexique

catanus a produit les formes occitanes suivantes : *cade**, *cadre**, *chade**, *chadre**, *cae**, *chai**. Ces formes peuvent désigner plus particulièrement le genévrier *cade* dans les zones méditerranéennes où celui-ci est abondant, mais ils désignent également le genévrier commun¹⁶. Remarquons que le nom français genévrier *cade* est pris sur l'occitan.

Pour les parlers occitans vivaro-alpins, on s'attend à trouver *chae** ayant évolué en *chai**. Mais ce mot n'est pas connu dans les parlers de l'est du Velay, le genévrier y est toujours appelé *genebre** ou *janebre**, issu de *juniperis*. La présence de *catanus* dans la toponymie nous laisse supposer que *genebre** a recouvert un nom antérieur, successeur de *chàdeno**, appelé à devenir *chai**.

Confrontation avec un autre toponyme, *pleine(t)**

Le scénario qui nous a amené de *catanus* à Cheynet s'applique de la même manière pour *platanus* : *platanus* > *plàd'ano** > *plàd'eno**, « érable-sycomore », puis formation du toponyme *plad'ened'o** > *plaené** > *pleiné** « Pleynet ».

Nous avons effectivement un lieu-dit Pleyné à Tence, un lieu-dit Pleyne à Saint-Didier-en-Velay, que l'on interprète parfois comme « petit plateau », mais il s'agit de « les érables-sycomore ». L'arbre lui-même est nommé *plai**, évolution de *plae**.

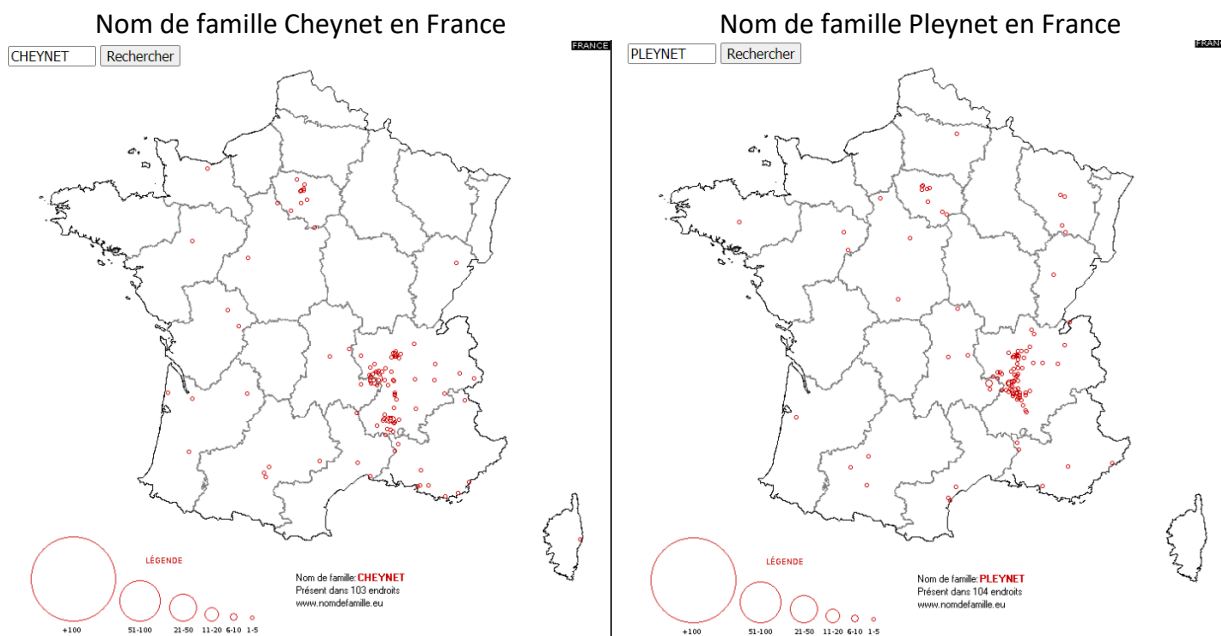
¹⁵ Jean-Pierre Chambon 2005.

¹⁶ Voir en particulier l'Atlas Linguistique du Massif-Central, à l'article 224.

Du nom de lieu au nom de famille

Les noms de lieux ont souvent servi à désigner les personnes en établissant ainsi des noms de famille. Ainsi, une famille Cheyne était encore présente au 18^e siècle sur le lieu-dit Cheyne de Sainte-Sigolène., avec par exemple Marcellin Cheyne, né à Cheyne le 8 janvier 1718¹⁷

Il est intéressant de voir où apparaissent les noms de famille Cheynet et Pleynet.



Source <https://www.nomdefamille.eu/>

On remarquera que les noms de famille Cheynet et Pleynet sont particulièrement présents dans une zone à cheval sur les départements de la Haute-Loire, de l'Ardèche, et de la Loire. La coïncidence de cette répartition avec l'identité linguistique vivaro-alpine de cette zone confirme la pertinence de l'approche que nous avons appliquée. La densité de Cheynet en sud Ardèche correspond aussi à une zone d'identité vivaro-alpine, en limite avec des parlers pour lesquels on attendrait Chadenet. Les densités observées sur Lyon, la vallée du Rhône, Saint-Etienne, pourraient être qualifiées de secondaires car elles peuvent s'expliquer par l'attractivité économique de ces territoires.

En conclusion, nous pensons que le lieu-dit Le chêne, sur la commune de Sainte-Sigolène, s'explique par la francisation malheureuse d'un toponyme fixé au 6^e ou 7^e siècle et signifiant alors « les genévriers ».

Auteur : Didier Grange, 7 novembre 2023, mise à jour le 11 juillet 2024

Diffusion par www.marraire.eu

¹⁷ Archives départementales de la Haute-Loire, *Sainte-Sigolène ; 1692-1734 ; Baptêmes ; Mariages ; Sépultures ; E-dépôt 119/2* ; page 206.